



Royaume du Maroc  
Ministère de la Solidarité, de la  
Femme, la Famille et du  
Développement Social



Au service  
des peuples  
et des nations

## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

### REPORT

Date: 05/06/2015

Réf : IC 01-06-2015

---

**Pays:** Maroc

**Description de la mission :** le Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc (PNUD), sur demande du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MSFFD), se propose d'élaborer un « programme d'appui pour la mise en place d'une politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap ». L'objectif de la mission est d'élaborer le document de projet pour ce programme.

**Durée de la mission:** 3 mois après la signature du contrat dont 30 jours de travail.

**Lieu :** Rabat

---

### 1. Historique et contexte

Au niveau global, quelques 650 millions de personnes — environ 10 % de la population mondiale, dont approximativement 80 % vit dans les pays en voie de développement — souffrent de quelque infirmité d'ordre physique, mental ou sensoriel. En 2004, le nombre des personnes en situation de handicap au Maroc a atteint 1,53 million, soit 5,12 % de l'ensemble de la population.

Les personnes en situation de handicap sont souvent marginalisées et la discrimination à leur égard revêt différentes formes, depuis le refus des possibilités d'éducation jusqu'à l'exclusion et l'isolement. Elles subissent de nombreuses discriminations, à cause de leurs conditions. Cela les prive de leurs droits sociaux et économiques tels que l'accès à l'éducation, à l'emploi, et à la santé. Les personnes en situation de handicap sont marginalisées dans les différentes politiques publiques.

Par ailleurs, une analyse préliminaire des forces/faiblesses et des risques/opportunités révèle des besoins spécifiques qui dépassent le cadre de la simple promotion des droits des personnes en situation de

handicap en faveur de la mise en place d'une approche intégrée s'inscrivant dans la mise en place d'une politique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap.

D'une part, les personnes en situation de handicap font face à des problèmes liés à la marginalisation, au chômage et à la pauvreté qui ont des répercussions sur leurs conditions de vie ainsi que sur celles de leurs entourages. D'autre part, Il faut reconnaître que la défense des droits de ces personnes mérite une attention toute particulière et s'efforcer d'améliorer leur situation et leurs conditions de vie par le biais d'une démarche participative.

Fort de son expérience dans le développement et la primauté du droit et des dynamiques participatives multi-acteurs, le Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc (PNUD), sur demande du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MSFFD) se propose d'élaborer un document de projet intégré en se basant sur une approche participative.

Le programme s'inscrit dans l'Effet 2 du Plan Stratégique du PNUD : Il est répondu aux attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique ; et contribuera à l'Effet 4 de l'UNDAF: Gouvernance démocratique sensible au genre.

**Tableau 1. Analyse SWOT préliminaire de la situation des personnes en situation de handicap**

<u>Forces :</u>	<u>Faiblesses :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect de la dignité humaine;</li><li>• Respect de la différence et acceptation des personnes en situation de handicap;</li><li>• Respect du principe de l'égalité des chances;</li><li>• Développement des capacités des personnes en situation de handicap</li><li>• Promotion des droits des personnes en situation de handicap et préservation de leurs identités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Couverture médicale insuffisante</li><li>• Education et scolarisation inaccessibles</li><li>• Chômage élevé</li></ul>

Risques :

- Abandon et marginalisation des personnes en situation de handicap
- Dégradation des droits des personnes en situation de handicap
- Insuffisance ou retard sur le calendrier des interventions et des actions prévues.
- Faibles retombées pour les personnes en situation de handicap

Opportunités :

- Mise en place d'une politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap
- La mise en place d'un système national d'évaluation du handicap
- La mise en place d'un système d'information national sur le handicap
- Associer l'ensemble des acteurs nationaux dans une dynamique participative de développement et de promotion des droits des personnes en situation de handicap

Le programme ciblera l'ensemble des acteurs clés intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le domaine du handicap qui seront impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet , les départements ministériels, la société civile, l'Agence du Développement Social, l'Entraide Nationale, le Haut-Commissariat au Plan, l'Observatoire National du Développement Humain, les agences de développement international, dont Handicap International, et les bailleurs de fonds, selon une démarche participative multi-acteurs visant à atteindre les objectifs et résultats escomptés suivants :

• **Objectif**

Elaboration d'un document de projet intégré en se basant sur une approche participative

**Produits :**

- Le document de projet est élaboré (avec une analyse de la situation : acteurs, besoins en matière de capacités, analyse genre, stratégie d'intervention, dispositifs de mise en œuvre, cadre de résultat et les indicateurs de suivi, analyse des risques, moyens financiers).
- La sensibilisation et l'engagement des acteurs concernés sont assurés à travers des ateliers de partage et de concertation.

A titre indicatif, les principaux axes d'intervention suivants sont envisagés :

1. La mise en place de la politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap ;
2. La mise en place d'un système national d'évaluation du handicap;
3. La mise en place d'un système d'information national sur le handicap.

Dans ce contexte, le PNUD souhaite recruter un(e) consultant(e) pour assister dans la formulation et l'élaboration du document de projet. Les livrables et les tâches du consultant sont décrits ci-dessous.

## **1. Description de l'étendue du travail et livrables**

L'objectif de la mission est l'élaboration d'un document de projet intégré en se basant sur une approche participative, à travers deux actions complémentaires :

- Recueil de données et concertation avec les partenaires concernant les expériences passées et en cours en matière de promotion des droits des personnes en situation de handicap ; consultations et concertation avec les principaux acteurs et parties prenantes en la matière.
- Développement sur la base du travail réalisé au point précédent d'un document projet format PNUD (format ci-annexé). Le document de projet prendra en compte les principes programmatiques du PNUD, y compris l'approche Genre et l'approche Droits Humains.

### **Travail de recueil de données**

La réalisation d'un état des lieux va permettre au projet de capitaliser sur les expériences et les enseignements tirés des activités, études, résultats, arrangements institutionnels, politiques et autres initiatives en lien avec la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc, par le biais des tâches suivantes :

- Evaluation des principales initiatives antérieures en lien avec le projet ;
- Définition de l'étendue du travail et des études complémentaires nécessaires le cas échéant ;
- Méthodologie et approche adoptés dans la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc
- Identification de la synergie avec d'autres programmes et politiques ;
- Besoin en matière de renforcement des capacités, d'accompagnement socio-économique et de la promotion des droits des personnes en situation de handicap.
- Identification des acteurs clés
- Définition de la population cible en termes de ressources et de dimensionnement
- Définition des indicateurs de résultat
- Préparation d'un plan de travail détaillé

### **Consultation des partenaires et parties prenantes du projet :**

Afin de s'assurer d'une réelle appropriation des objectifs du projet dès son démarrage, un engagement fort des différentes parties prenantes doit être établi, à savoir :

- Ministères concernés, dont le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MSFFD)

- La société civile
- L'Entraide Nationale
- Le Haut-Commissariat au Plan
- L'observatoire national de développement humain
- Les agences de développement international

Il s'agit dans le cadre de cette tâche de définir la nature de l'implication des différents acteurs. Sur la base d'une consultation préliminaire, identifier et vérifier la responsabilité des partenaires clés ainsi que le rôle qu'ils ont joué durant des initiatives précédentes et leurs attentes. Il s'agit d'identifier également les acteurs qui peuvent jouer potentiellement un rôle important dans le projet mais qui n'étaient pas impliqués dans les expériences précédentes.

Le/la consultant(e) entreprendra les tâches suivantes

- Organisation d'ateliers de concertation avec les différentes parties prenantes pour la préparation du document projet et sa mise en œuvre : L'organisation de ces ateliers de concertation peut se faire à différentes occasions lors de la préparation du document projet : i) lors du lancement du travail de recueil des données ; ii) lors de l'identification des priorités dans le cadre du projet en montage ; iii) et lors des discussions autour de la proposition du document projet. En fonction de l'ampleur des discussions, différents acteurs peuvent être impliqués à différents moments de l'élaboration du document projet.

### **Principaux livrables**

- Note méthodologique résumant la démarche à entreprendre pour le développement du document de projet
- Document projet provisoire : il sera rédigé d'après le format préconisé par le PNUD (voir format en annexe IV). Ce dernier englobe principalement les éléments suivants : i) Analyse de la situation, y compris l'analyse genre ; ii) le cadre des résultats et des ressources ; iii) le Plan de travail annuel ; iv) les modalités de gestion du projet ; v) le journal des risques. Après les dernières consultations avec les principaux acteurs et après la validation du travail avec les partenaires du projet, une proposition de document-projet sera soumise au PNUD pour revue et commentaires, la validation finale du document-projet sera effective après l'intégration par les consultants de tous les ajustements demandés.
- Document de projet final validé par les partenaires

**Tous les documents finaux sont livrés en français en format numérique.**

## **2. Arrangement de gestion**

L'interlocuteur principal du consultant sera le PNUD Maroc qui se chargera de la communication avec les partenaires.

## **3. Durée de la consultation et délai prévisionnel des livrables**

La durée de cette mission est de 3 mois après la signature du contrat dont 30 jours de travail. A titre indicatif, le PNUD souhaite que la mission débute courant juillet 2015 pour se terminer fin septembre 2015.

## **4. Qualifications et expériences requises**

### **Profil demandé**

La consultation s'adresse à un expert ayant une expérience confirmée en matière de montage et de gestion de projets selon les procédures du PNUD et ayant les capacités et les compétences suivantes :

- Diplôme d'études universitaires en sciences sociales ou autres domaines pertinents pour la mission ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la formulation et la planification de projet ; une expérience dans le développement et/ou la gestion de projets PNUD est un atout.
- Bonnes connaissances des questions de promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc ;
- Bonnes connaissances de la gestion axée sur les résultats dans le cadre de projets de coopération ;
- Excellentes capacités d'analyse et de communication à l'oral et à l'écrit, doublées d'aptitudes pour l'animation d'ateliers ; sens du contact et de la diplomatie.
- Français et arabe courants.

## **5. Soumission des offres**

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Brève méthodologie proposée pour la réalisation du travail, incluant un chronogramme des activités/réunions et les sources documentaires/données de base.
- CV du consultant mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec la consultation notamment:
  - Expérience dans la formulation de projets de coopération ;
  - Expérience confirmée dans la promotion des droits des personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre de projets de coopération internationale;
  - Connaissance des approches de gestion axée sur les résultats;
  - Liste de références similaires.
- Lettre d'intérêt et de disponibilité (voir modèle en annexe II)

### **L'offre financière :**

L'offre financière pour la prestation devra comprendre en dirham (MAD) un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations et aux frais de missions). Afin d'aider le PNUD dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (le nombre de jours ouvrables prévus, y compris le forfait pour frais de déplacements). (Voir modèle en annexe)

L'offre financière devra inclure les frais de déplacements aux sites d'interventions (transport, hébergement et frais de repas) s'il y a lieu.

### **6. Budget et modalités de paiements:**

Le montant forfaitaire de l'offre financière est un montant brut soumis à l'impôt et ne dépassera pas l'équivalent de 12000,00 US\$ en dirham (MAD).

Le règlement sera effectué en 3 tranches comme suit :

- 20 % après la livraison de la note méthodologique ;
- 40 % après la validation du document de projet provisoire ;
- 40 % après la validation du document projet final.

### **7. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur la note méthodologiques et les CV des candidats et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

#### **Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison des CV. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant:

<b>Critères</b>	<b>Note</b>
Méthodologie: - Bonne compréhension du travail – (10) - Note méthodologique proposée – (20) - Chronogramme proposé – (5)	35
Expertise/référence similaires – (2,5 points par référence similaires)	10

Profil proposé - Diplôme universitaire – (5) - Expérience dans la formulation de projet de coopération, notamment du PNUD (cadre logique, analyse des risques, etc) – (25) - Expérience confirmée dans la promotion des droits des personnes en situation de handicap notamment dans le cadre de projets de coopération internationale– (10) - Connaissance des politiques de développement et du cadre institutionnel – (15)	55
<b>Total</b>	<b>100</b>

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximal des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

**Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

P<sub>min</sub> : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

**Phase 3 : Analyse technico-financière:**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

## 8. Dépôts des offres

Le/la consultant intéressé(e) est prié(e) d'envoyer dans deux documents séparés:

- 1- **Offre technique** contenant les éléments précisés dans le point 6 du présent document ;
- 2- **Offre financière** : estimation du coût tel que précisé dans point 6 du présent document.

**Dossiers en format papier et numérique pour faciliter le traitement.**

Les offres seront déposées, **au plus tard, le 13 juillet 2015 à 12H GMT**, par courrier à l'adresse suivante: 13, Avenue Ahmed Belafrej, Souissi, Rabat ou par email à [procurement.morocco@undp.org](mailto:procurement.morocco@undp.org), en spécifiant dans l'objet : «**REF IC 01-06-2015 : Formulation du programme d'appui pour la mise en place d'une politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap**».

Toutes demandes d'informations complémentaires sera faites par écrit aux adresses susmentionnées ; Le PNUD répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants.

### ANNEXE

Annexe1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière

Annexe 3- P11